

La SNCF améliore la prise en charge des personnes handicapées

Écrit par jocelyne.hubert@finances.gouv.fr (Jocelyne Hubert)

Mardi, 26 Juin 2012 00:00 -

"La SNCF et sa filiale Keolis présentent, lundi 25 juin, un nouveau service dédié aux handicapés : Accès Synchro. Proposé entre les agglomérations de Lille, Lyon et Rennes, il offre à cette clientèle une prise en charge depuis leur domicile jusqu'à la destination de leur choix.

Complémentaire au service gratuit d'accueil et d'accompagnement au train Accès Plus, Accès Synchro peut être souscrit par les personnes handicapées dans les villes de Lille, Lyon et Rennes, préalablement inscrites au service de transport pour personnes à mobilité réduite de l'une des trois agglomérations.

Expérimenté durant un an, ce nouveau service permet de simplifier la réservation, en permettant aux personnes à mobilité réduite de réserver, en un seul contact, grâce à un numéro dédié (0 890 710 710), les billets TGV, la prestation d'accueil en gare et d'accompagnement jusqu'au train, ainsi que les transports à la demande, depuis son domicile et jusqu'à sa destination d'arrivée.

Un suivi pourra être assuré durant le voyage en cas de difficultés, grâce à la mise en place de cette même ligne téléphonique.

"Les tarifications sont, dans le cadre de ce partenariat, les tarifications publiques en usage sur les différents réseaux", précise la SNCF".

Consultez la source sur Veille info tourisme: [La SNCF améliore la prise en charge des personnes handicapées](#)